

## **LES ORIGINES DE L'ABBAYE CISTERCIENNE D'ORVAL**



BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE  
FASCICULE 99

Sous la direction de Jean-Marie YANTE

**LES ORIGINES DE  
L'ABBAYE CISTERCIENNE  
D'ORVAL**

Actes du colloque organisé à  
Orval le 23 juillet 2011

LOUVAIN-LA-NEUVE  
COLLÈGE ÉRASME

LEUVEN  
MAURITS SABBEBIBLIOTHEEK



BREPOLS

Illustration de couverture : Charte de confirmation par Gilles, seigneur de Cons, d'un legs à l'abbaye d'Orval, 1199 (n.st.) [Archives de l'État à Arlon, *Abbaye Notre-Dame d'Orval*, n° 2]

© 2015, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the publisher.

D/2015/0095/60

ISBN 978-2-503-55529-4

Printed in the EU on acid-free paper

## TABLE DES MATIÈRES

Jean-Marie YANTE	
Avant-propos.....	1
Jean-Marie YANTE	
Le comté de Chiny aux XI <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> siècles .....	5
Paolo GOLINELLI	
Mathilde de Toscane/Canossa et les monastères fondés entre les Ardennes et l'Italie du Nord du temps de son premier mariage .....	17
Jackie LUSSE	
De Trois-Fontaines à Orval : la tradition claravaliennne .....	27
<b>Table ronde sur les origines d'Orval</b>	
Jean-Marie YANTE	
À propos des origines d'Orval. État historiographique .....	53
René NOËL	
La fondation de l'abbaye d'Orval : l'apport des textes.....	59
Paul-Christian GRÉGOIRE	
Les origines d'Orval. Apport des fouilles entre 1962 et 1970.....	73
Philippe MIGNOT et Denis HENROTAY	
À propos des origines d'Orval. Les sources archéologiques.....	79
Frans DOPERÉ	
L'étude des techniques de taille des pierres comme outil dans la recherche sur les débuts de l'abbaye cistercienne d'Orval.....	103
Jean-Marie YANTE	
Quelques avancées significatives sur les origines d'Orval.....	115



# MATHILDE DE TOSCANE/CANOSSA ET LES MONASTÈRES FONDÉS ENTRE LES ARDENNES ET L'ITALIE DU NORD DU TEMPS DE SON PREMIER MARIAGE

Paolo GOLINELLI

Les recherches consacrées à Mathilde de Canossa ont en général négligé le versant de la Lorraine. Le plus souvent, l'historiographie s'est limitée à prendre en compte la présence de la « Grande Comtesse » en Italie du centre et du nord, ou bien à définir le rôle exercé par elle dans la Querelle des Investitures<sup>1</sup>.

Lors de son mariage (c. 1037) avec Boniface de Canossa, Béatrice apporta en dot d'importants territoires :

Hanc sponsus ditat, ditatur et ipse per ipsam :  
Servos, ancillas ab ea tenet oppida, villas ;  
Gallia nobiscum per eam dominum timet istum.

D o n i z o, *Vita Mathildis* 1, vv. 813-815<sup>2</sup>

- 1 En général, voir P. GOLINELLI, *Matilde di Canossa*, dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 72, Roma, 2009, p. 114-126 ; ID., *Mathilde und der Gang nach Canossa. Im Herzen des Mittelalters*, Düsseldorf - Zurich, 1998. Voir aussi les catalogues des expositions : *Canossa 1077. Erschütterung der Welt. Geschichte, Kunst und Kultur am Anfang der Romanik. Essays*, München, 2006 ; *Matilde di Canossa, il papato, l'impero. Storia, arte, cultura alle origini del romanico*, sous la direction de R. SALVARANI - L. CASTELFRANCHI, Cinisello Balsamo (Milano), 2008 ; *L'abbazia di Matilde. Arte e storia in un grande monastero dell'Europa benedettina [San Benedetto Po 1007-2007]*, sous la direction de P. GOLINELLI, Bologna, 2008.
- 2 D o n i z o e, *Vita di Matilde di Canossa*, éd. P. GOLINELLI, Milano, 2008, p. 74 : « Son époux l'enrichit et il est lui-même enrichi par elle : / il reçoit d'elle des serviteurs, des servantes, des villes et des villages ; / la Gaule avec nous par elle craint ce seigneur ».

---

*Les origines de l'abbaye cistercienne d'Orval. Actes du colloque organisé à Orval le 23 juillet 2011*, sous la direction de Jean-Marie YANTE, Turnhout, 2015 (*Bibliothèque de la Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 99), pp. 17-26.

D'après les recherches d'Alfred Overmann<sup>3</sup>, de Michel Parisse<sup>4</sup>, de Thomas Gross<sup>5</sup> et d'Elke Goetz<sup>6</sup>, il s'agit de biens allodiaux dans les régions de Stenay, Mouzay, Muraut, Juvigny et Briey, et même plus au sud, puisque les époux Godefroid et Béatrice donnent à l'église de Verdun le château de Merevaux avec les bois de Woëvre<sup>7</sup>.

Le 6 mai 1052, Boniface est assassiné durant une battue de chasse aux alentours de Mantoue<sup>8</sup>. Peu après meurent aussi le frère et la sœur de Mathilde, âgée alors de six ans. Les responsables de cet assassinat furent vraisemblablement les Arimanni de Mantoue, qui ne supportaient guère le poids de la dynastie dominante<sup>9</sup>. Béatrice de Lorraine et la petite Mathilde durent s'enfuir et se réfugier en Toscane. C'est alors que Béatrice se remaria – après la mort de Léon IX (19 avril 1054) – avec Godefroid le Barbu<sup>10</sup>, duc de Haute Lorraine, lui aussi veuf (depuis 1053) et père d'un enfant, Godefroid le Bossu. Et c'est à l'occasion de l'union entre Béatrice et Godefroid le Barbu que Godefroid le Bossu a été promis en mariage à Mathilde de Canossa.

L'union de ces deux familles donnait naissance à un grand pouvoir à la fois militaire et économique. Ce qui poussa l'empereur Henri III à intervenir : le mariage de Godefroid et Béatrice étant considéré par lui comme illégal, parce que conclu presque en cachette et sans l'accord de l'empereur, dont les deux conjoints étaient des vassaux<sup>11</sup>. Henri III fit capturer Béatrice et Mathilde (4 juin 1055<sup>12</sup>), les fit amener à la cour, dans la ville de Spire, où Mathilde vécut un certain temps dans la même maison que son futur ennemi Henri IV, plus jeune qu'elle de quatre ans. C'est seulement après la mort de l'empereur Henri III en 1056 que Béatrice et Godefroid le Barbu, la mère et le beau-père de Mathilde, pourront rentrer en possession de leurs biens et de leurs

- 3 A. OVERMANN, *Gräfin Mathilde von Tusien. Ihre Besitzungen. Geschichte ihres Gutes von 1115-1230 und ihre Regesten*, Innsbruck, 1895, Beilage I. « Die Beziehungen der Gräfin Mathilde zu Lotharingen », p. 193-210.
- 4 M. PARISSÉ, *Orval et les comtes d'Ardenne. Géographie historique et politique de la région d'Orval au cours de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle*, dans Aureavallis. *Mélanges historiques réunis à l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye d'Orval*, Liège, 1975, p. 55-64.
- 5 T. GROSS, *Le relazioni di Matilde di Canossa con la Lorena*, dans *I poteri dei Canossa. Da Reggio Emilia all'Europa*, sous la direction de P. GOLINELLI, Bologna, 1994, p. 335-343.
- 6 E. GOEZ, *Beatrix von Canossa und Tusien. Eine Untersuchung zur Geschichte des 11. Jahrhunderts*, Sigmaringen, 1995.
- 7 T. GROSS, *Lothar III. und die Mathildischen Güter*, Frankfurt-am-Main – Bern - New York, Paris, 1990, p. 282 ; cf. A. CALMET, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*. Nancy, 1738, Preuves, col. 451-452, avec la datation « vers 1060 », mais « avant 1069 », et non Godefroid de Bouillon, mais Godefroid le Barbu. Était présent Arnoul de Chiny. Vient ensuite la confirmation par Henri IV, 1<sup>er</sup> juin 1086 : col. 483-484.
- 8 M. G. BERTOLINI, *Bonifacio di Canossa*, dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 12, Roma, 1970, p. 96-113, aussi dans M. G. BERTOLINI, *Studi canossiani*, sous la direction de O. CAPITANI et P. GOLINELLI, Bologna, 2003, p. 184-208.
- 9 V. FUMAGALLI, *Mantova al tempo di Matilde di Canossa*, dans *Sant'Anselmo, Mantova e la lotta per le investiture*, sous la direction de P. GOLINELLI, Bologna, 1987, p. 159-167 ; A. CASTAGNETTI, *I cittadini-arimanni di Mantova (1014-1159)*, *ibidem*, p. 169-193.
- 10 E. DUPRÉEL, *Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie, marquis de Toscane*, Uccle, 1904, p. 61.
- 11 Sigebertus Gemblacensis, *Chronica*, éd. L. C. BETHMANN, dans M.G.H., *Scriptores*, VI, Hannover, 1844, ad annum 1053, p. 359.
- 12 Bertoldi, *Annales*, éd. G. H. PERTZ, M.G.H., *Scriptores*, V, Hannover, 1844, ad annum 1055, p. 269 ; BONIZO SUTRIENSIS, *Liber ad amicum*, éd. E. DÜMMLER, dans M.G.H., *Libelli de lite*, I, Hannover, 1891, p. 590.



pouvoirs, qu'ils utiliseront surtout en faveur de la réforme de l'Église, gagnant ainsi l'estime et le soutien de saint Pierre Damien. Ils étaient en effet dans une situation matrimoniale canoniquement douteuse : quoique leur parenté ne dépassait pas le septième degré prévu par le droit canon pour la nullité du mariage, ils étaient quand même des parents<sup>13</sup>. Dans pareille situation, ils ont annoncé eux-mêmes l'intention de mener un mariage dans la chasteté. Ce qui reçut la pleine approbation de Pierre Damien<sup>14</sup>. Durant une bonne partie de leur mariage, les deux conjoints vont vivre séparés et éloignés l'un de l'autre. Mais voici qu'en 1067 ils sont à nouveau réunis à Florence, où ils soutiennent l'évêque simoniaque Mezzabarba, mis en accusation par les religieux de Vallombreuse. Bien que démasqué par l'épreuve du feu de Pierre Igneo, et contraint à quitter Florence, Mezzabarba est encore évêque en juillet 1068, grâce précisément au soutien de Godefroid et Béatrice. C'est alors que Pierre Damien accuse Godefroid de continuer à soutenir l'antipape Cadalo. Alors également le pape Alexandre II intervient en imposant aux deux conjoints l'édification de deux monastères, en réparation de cette infraction à leur vœu de chasteté. Mais même à l'égard de l'injonction du pape, dont parle le chroniqueur de l'abbaye de Saint-Hubert<sup>15</sup>, les deux conjoints auront des hésitations. Et voilà que les événements se précipitent et nous rapprochent des terres lorraines.

En 1069 Godefroid le Barbu, malade, se réfugie dans ses territoires lorrains, à Bouillon<sup>16</sup>. Là il se fait rejoindre par toute sa famille et fait célébrer les noces entre son fils Godefroid le Bossu et sa belle-fille Mathilde, pour pouvoir présider au règlement de sa succession dans les deux territoires de Lorraine et de Toscane - région du Pô, avant de mourir. À Bouillon, dans l'église St-Pierre, Godefroid le Barbu, ayant pris en main une *capsa eburnea reliquiarum* qui avait appartenu à Boniface de Canossa, promet de fonder un monastère et entre-temps fait don de cette église au monastère de St-Hubert en Ardenne<sup>17</sup>.

La veille de Noël 1069, le marquis Godefroid le Barbu décède et est enterré à Verdun<sup>18</sup>. Son fils Godefroid le Bossu hérite de ses richesses et de son pouvoir, et, afin de consolider sa position, reste en Lorraine pour contrôler ses possessions et ses diverses

13 Ils étaient cousins au 8<sup>e</sup> degré. Leur ancêtre commun est Wigerich, comte de Bidgau : DUPRÉEL, *Histoire critique...* [voir n. 10], p. 64.

14 P i e r r e D a m i e n, *Epistolae*, n. 51, éd. K. REINDEL, vol. II, Munich 1988, p. 132-137.

15 « Ex dicto Alexandri papae separatum se esse a marchissa Beatrice, et pro eiusdem separationis conditione structurum se congregationem monachorum de communibus possessionibus utriusque Deo devovisse » : *Chronicon S. Huberti Andaginensis*, ed. L. C. BETHMANN – W. WATTENBACH, M.G.H., *Scriptores*, VIII, Hannover, 1848, p. 581. Selon DUPRÉEL, « toute cette construction ne correspond à rien de réel » (*Histoire critique...* [voir n. 10], p. 126), mais, à mon avis, elle est confirmée par les événements suivants ; il est sûr que les faits de Florence ont été plus importants qu'un improbable retour de Cadalo. Il ne faut pas perdre de vue que, si Béatrice et Godefroid le Barbu supportaient Pierre Mezzabarba, Ildebrand (le futur pape Grégoire VII) était avec les Vallombrosiens, et que le pape Alexandre II obligera Pierre à se retirer dans l'abbaye de Pomposa : P. GOLINELLI, « *Indiscreta sanctitas* ». *Studi sui rapporti tra culti, poteri e società nel pieno Medioevo*, Roma, 1988, p. 187-191.

16 DUPRÉEL, *Histoire critique...* [voir n. 10], p. 129-130.

17 *Chronicon S. Huberti Andaginensis...* [voir n. 15], p. 581-582.

18 « La chronique de Saint-Hubert donne pour date de sa mort le 21 décembre, mais les nécrologues s'accordent pour la renseigner au 24 » : DUPRÉEL, *Histoire critique...* [voir n. 10], p. 134.

juridictions. Ainsi pendant que Béatrice retourne en Italie s'occuper de ses affaires familiales – le 13 janvier 1070 elle est à Sienne<sup>19</sup> –, Mathilde reste auprès de son mari.

Dans le courant de l'année 1070, Mathilde se trouve enceinte. Elle met au monde une petite fille à qui elle donne le nom de sa mère, Béatrice. Mais la petite fille meurt, âgée de quelques semaines à peine, le 29 janvier 1071. Cette date a été découverte dans une copie de l'obituaire de l'abbaye de Frassinoro<sup>20</sup>, fondée par la mère de Mathilde, Béatrice de Lorraine, notamment pour le salut de l'âme de sa petite-fille Béatrice, le 29 août 1071<sup>21</sup>. Peut-être après cet événement malheureux Mathilde se retrouve-t-elle encore enceinte, car dans un diplôme du 9 mai 1071, Henri IV fait écrire ces mots : « s'il n'y aura pas le duc [Godefroid], alors son fils héréditaire<sup>22</sup> ». Mais peut-être s'agit-il là simplement d'une formule d'acte notarié. En fait il n'y eut aucun successeur. Il y eut par contre une période très difficile pour Mathilde de Lorraine, peut-être malade, peut-être mal à l'aise loin de sa mère, laquelle, soucieuse de l'état et du bien-être de son enfant, fonda l'abbaye de Frassinoro dans les Apennins de la région de Modène.

Dans l'acte de fondation de l'abbaye de Frassinoro, Béatrice utilise des formules, des expressions insolites dans des documents de ce genre. En effet, le monastère est fondé

pour le bien de mon âme, pour le bien de l'âme du défunt marquis et duc Boniface jadis mon mari, pour la bonne santé et la vie de l'âme de Mathilde, ma fille bien aimée, et pour la grâce de l'âme du défunt duc Godefroid mon mari, et pour la grâce de l'âme de ma petite-fille défunte Béatrice<sup>23</sup>.

Ce qui surprend, c'est la préoccupation manifestée à plusieurs reprises par la mère de Mathilde à l'égard du sort de sa fille dont la santé elle-même est perçue comme étant en danger. Il n'est pas douteux que Mathilde ait traversé alors une période de difficultés, comme cela apparaît dans la lettre qu'elle envoya quelques années plus tard

- 19 GOEZ, *Beatrix von Canossa...* [voir n. 6], Reg. n. 22d, p. 214.
- 20 R. ALBICINI, *Un inedito calendario/obituario dell'abbazia di Frassinoro ad integrazione della donazione di Beatrice, madre della contessa Matilde*, dans *Benedictina*, 53 (2006), p. 389-403 ; P. GOLINELLI, *Copia di calendario monastico da Frassinoro*, dans *Romanica. Arte e liturgia nelle terre di San Geminiano e Matilde di Canossa*, Modena, 2006, p. 202-203.
- 21 Édition dans : R. RINALDI – C. VILLANI – P. GOLINELLI, *Codice diplomatico polironiano (961-1125)*, Bologna, 1993, n. 30, p. 136-139 ; cf. GOEZ, *Beatrix von Canossa...* [voir n. 6], Reg. n. 25, p. 215. Sur cette abbaye, voir P. GOLINELLI, *Frassinoro : un crocevia del monachesimo europeo nel periodo della lotta per le investiture*, dans *Benedictina*, 34 (1987), p. 417-434 ; ID., *Modena 1106 : istantanee dal Medioevo*, dans *Romanica...* [voir n. 20], p. 14-16.
- 22 Cf. OVERMANN, *Gräfin Mathilde...* [voir n. 3], Beilage V. « Die beiden Ehe der Gräfin Mathilde », p. 241-246, p. 243, avec renvoi à K.F. STUMPF-BRENTANO, *Die Reichskanzler vornehmlich des X., XI. und XII. Jahrhunderts. II : Die Kaiserurkunden des X., XI. und XII. Jahrhunderts*, Innsbruck 1865-1883, n. 2742a, p. 482.
- 23 « Pro remedio anime mee et pro remedio anime Bonifacii marchionis atque ducis quondam viri mei et pro incolumitate et anima Matilde dilecte filie mee et pro mercede anime Gotefridi ducis quondam viri mei et pro mercede anime Beatricis quondam anepsis mee » éd. cit., p. 137 ; cf. P. GOLINELLI, *Atto di fondazione dell'abbazia di Frassinoro* (avec photographie du document), dans *Romanica...* [voir n. 20], p. 201.

à Albert de Briey en rappelant tout ce que sa femme, Ida, avait fait pour l'honneur et le salut de son corps (« Que ad corporis mei honorem et utilitatem servisti<sup>24</sup> »).

Béatrice dut recevoir des nouvelles des difficultés que sa fille Mathilde rencontrait, et elle a dû les interpréter comme une punition de Dieu. Aussi s'empressa-t-elle de réaliser le vœu qui n'avait pas encore été accompli. D'autant plus que le pape Grégoire VII, en écrivant au fils de Godefroid le Bossu<sup>25</sup>, rappelle combien avaient été nombreux les engagements que le mari de Béatrice n'avait pas été en mesure de tenir. Dans ce contexte, Béatrice fonda donc l'abbaye de Frassinoro dans les Apennins de la région de Modène, comme cela ressort des documents qui sont parvenus jusqu'à nous.

Moins documentés sont les actes accomplis par Mathilde pendant ces deux années et un mois qu'elle passe avec son mari dans ses terres de Lorraine. Il est cependant certain qu'elle fit rédiger des documents à son nom en tant qu'épouse de Godefroid. On peut aisément le déduire à partir d'une représentation de Mathilde debout, portant tout autour l'inscription « Uxor Gotfridi Mathildi(s) » sur un sceau en cire que j'ai découvert à la British Library de Londres<sup>26</sup>.

Un sceau semblable nous est parvenu de la mère de Mathilde, Béatrice, dans une donation au monastère de San Zeno de Vérone, datant du 10 août 1073<sup>27</sup>. Le sceau de Béatrice la représente sur un trône, régnant sur ses territoires. Le sceau de Mathilde la montre debout, parce qu'elle n'était pas investie directement des pouvoirs féodaux.

Malheureusement le sceau a été découpé dans un parchemin, dont il conserve des traces, et il est isolé, mais il est vraisemblable que ce sceau provient de Lorraine, où il fut acheté dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et donné ensuite au British Museum en 1854. Ce sceau atteste donc une action commune de Mathilde et de son époux Godefroid le Bossu, ainsi qu'un rapport d'estime et de confiance réciproque dans le rôle que lui avait assigné son mari. Du reste Mathilde, par son mariage, passa de la loi des Lombards, loi de sa maison, à la loi salique de son mari, de tradition juridique plus prestigieuse. Durant ces deux années et un mois que Mathilde passa en Lorraine, elle fut donc active, et parmi les œuvres qu'elle accomplit, il y eut probablement le soutien à la fondation de l'abbaye d'Orval.

Au-delà des chroniques du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle sur lesquelles se sont portées les savantes recherches de Christian Grégoire<sup>28</sup>, c'est la dédicace de l'église d'Orval en 1124, venant du comte Otton de Chiny, qui témoigne de la tradition encore vivante

24 E. GOEZ, W. GOEZ, *Die Urkunden und Briefe der Markgräfin Mathilde von Tuszien*, dans *M.G.H., Laienfürsten- und Dynasten-Urkunden der Kaiserzeit*, II, Hannover, 1998, n. 47, p. 148-150 (Piadena, 21 mai 1095).

25 GREGORIUS PAPA VII, *Registrum*, I, 72, éd. E. CASPAR, M.G.H., *Epistolae Selectae*, II, Berlin 1920, p. 104 : « Reminiscere patrem tuum multa sanctę Romanę ecclesię promissis, quę si executus foret, longe aliter et hilarius de eo, quam sentiamus, tecum gauderemus ».

26 London, British Library, Seal XXXV, 295 : cf. P. GOLINELLI, *I mille volti di Matilde. Immagini di un mito nei secoli*, Milano, 2003, p. 65-66 (Fig. 53).

27 *Ibidem*, p. 66, Fig. 54 : Verona, Archivio di Stato, Diplomatico, Orfanotrofio femminile già abbazia di S. Zeno, diplomati n. 22 ; éd. GOEZ, GOEZ, *Die Urkunden...* [voir n. 24], n. 8, p. 52-54.

28 P.-C. GRÉGOIRE, *Les origines de l'Abbaye d'Orval*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 64 (1969), p. 756-807.

une cinquantaine d'années après l'événement, daté de 1070, de la fondation de cette abbaye, selon la volonté de Mathilde :

Ista et alia quam plurima contulit Otto comes predictę ecclesię in dedicationis die eius, ita libere et absolute, quomodo pater suus Arnulphus comes pridem contulerat, iussu Mathildis machionissae cuius erat fundamentum illius loci<sup>29</sup>.

La tradition vient ensuite à parler de moines venus de Calabre.

Je dois avouer ma perplexité concernant une telle provenance : il ne pouvait certainement s'agir de Chartreux, parce que S. Bruno de Cologne ne vint à Serra S. Bruno en Calabre qu'en 1091. Et à la cour de Canossa où les moines étaient en nombre, nous ne connaissons pas d'ermites calabrais. La Calabre fut le siège d'un intense renouveau spirituel autour de l'an 1000, grâce à la rencontre dans ces régions de la Lumière de l'Orient (« Orientale Lumen ») et de la Latinité Maîtresse (« Magistra Latinitas »), comme le synthétisa Bernard Hamilton<sup>30</sup>, surtout par la figure de S. Nil de Rossano qui se transféra près de Rome, où il fonda la communauté de Grottaferrata<sup>31</sup>. Rome abritait aussi, sur le mont Aventin, un monastère de rite double gréco-latin où passa S. Adalbert de Prague et où demeura quelque temps S. Romuald, fondateur des Camaldules. Mais la Calabre fut le siège aussi d'une myriade de petites communautés érémitiques qui vivaient dans des laures éparses en divers endroits<sup>32</sup>, et ce fut peut-être un très petit groupe d'ermites pérégrinant qui vinrent habiter ce monastère d'Orval, à moins qu'il ne s'agisse de camaldules (ceux-ci étaient bien sûr présents sur les terres de Mathilde en Toscane<sup>33</sup>), qui conjuguèrent la solitude de la vie érémitique avec la sécurité de cellules placées à l'intérieur d'un espace monastique. On peut se poser la question de savoir si par un glissement verbal ces moines « camaldulenseses » ne sont pas devenus « calabreses ». Ce n'est qu'une hypothèse concernant une petite communauté qui disparut trop vite et qui fut remplacée d'abord par des chanoines réguliers et ensuite par les cisterciens.

La perte de la documentation et une perte partielle du souvenir ont besoin de quelques explications, et cela ne peut venir que de l'histoire ultérieure de Mathilde et de ses rapports avec la Lorraine.

29 GOEZ – GOEZ, *Die Urkunden...* [voir n. 24], Deperdita, n. 93, p. 452-453 ; *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, éd. Hippolyte GOFFINET, Bruxelles, 1879, p. 7-8 ; cf. F. MILANI, *Note Matildiche*, dans *Studi matildici*, Atti e memorie del II convegno di studi matildici (Modena–Reggio 1-3 maggio 1970), Modena 1971, p. 399-407.

30 J. M. MC NULTY – B. HAMILTON, « *Orientale lumen et magistra latinitas* » : *Greek Influences on Western Monasticism (900-1100)*, dans *Le Millénaire du Mont Athos (963-1963)*, I, Chevetogne 1963, p. 199-200.

31 P. GOLINELLI, *Da san Nilo a san Romualdo. Percorsi spirituali tra Oriente e Occidente e tra Nord e Sud intorno al Mille*, dans *San Romualdo. Storia, agiografia e spiritualità. Atti del XXIII Convegno del Centro Studi Avellaniti (Fonte Avellana 23-26 agosto 2000)*, Negarine di S. Pietro in Cariano (Verona), 2002, p. 65-96.

32 À ce sujet, voir E. MORINI, *Monachesimo greco in Calabria. Aspetti organizzativi e linee di spiritualità*, Azzate (Varese), 1996 ; J.-M. SANSTERRE, *Otto III et les saints ascètes de son temps*, dans *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, 43 (1989), p. 377-412.

33 M. L. CECCARELLI LEMUT, *I Canossa e i monasteri toscani*, dans *I poteri dei Canossa...* [voir n. 5], p. 143-161.

Après son accouchement malheureux, Mathilde chercha de toutes les manières à fuir son mari<sup>34</sup>, et finalement elle y réussit en janvier 1072, car à ce moment-là nous la trouvons avec sa mère à Mantoue en train de faire une donation au bénéfice du monastère de St-André<sup>35</sup>. En automne de la même année 1072, Godefroid son mari vint en Italie apportant en présent à Mathilde une petite boîte de reliques qui avaient appartenu à Boniface de Canossa, et que Mathilde avait emportées avec elle en Lorraine, quand elle avait accouru avec sa mère au chevet de son beau-père mourant et que s'était célébré son mariage. Godefroid le Barbu avait donné cette petite boîte avant de mourir à l'abbaye de St-Hubert, avec des biens conséquents<sup>36</sup>. Godefroid le Bossu, qui était en litige avec l'abbé Théodoric de St-Hubert pour n'avoir pas accompli les promesses de son père, reprit la boîte par la force et la porta en Italie dans le vain espoir de se réconcilier avec son épouse Mathilde. Mais le chroniqueur de St-Hubert écrit que Mathilde refusa à son époux la « *maritalem gratiam* » (la grâce inhérente à la vie conjugale) pendant le séjour italien de son mari qui dura presque un an. La petite boîte fut déposée à l'abbaye de Frassinoro et nous la retrouvons là au printemps 1074 lorsque, pendant une semaine, furent hôtes de ce monastère l'abbé de St-Hubert Théodoric et Herman, évêque de Metz, de retour d'un voyage à Rome, où ils avaient obtenu satisfaction de la part du pape Grégoire VII, concernant les biens promis par Godefroid le Barbu et non concédés par son fils Godefroid le Bossu<sup>37</sup>.

Chaque jour de sa résidence à Frassinoro, l'abbé de St-Hubert reçut un pallium et, au moment de son départ, lui fut donnée une « *capsa una eburnea reliquiis Claudii martyris pretiosa* », une cassette en ivoire avec les reliques du martyr Claude, boîte qui revenait ainsi (« *revehens* ») dans le lieu auquel Mathilde l'avait destinée<sup>38</sup>, tandis qu'à l'abbaye de Frassinoro restèrent des reliques de S. Claude dont l'abbaye porta ensuite le titre.

Il y a donc une circularité entre l'abbaye de Frassinoro et celle de St-Hubert, ce qui est le signe d'un réseau d'échanges spirituels, culturels, politiques et économiques parmi les abbayes protégées par les Dames de Canossa. Malheureusement nous sommes peu informés au sujet des abbayes de la région de Lorraine, parce que dans cette région Mathilde fut l'objet d'une sorte de « *damnatio memoriae* » (condamnation du souvenir).

Les causes en furent multiples : d'abord la réconciliation manquée de Mathilde avec son époux Godefroid le Bossu et sa mort atroce en février 1076, lorsque il fut frappé à mort par trahison pendant qu'il se trouvait « *in secessum* » (à la toilette<sup>39</sup>), ce qui fit penser à certains que Mathilde elle-même aurait armé le meurtrier<sup>40</sup> ; ensuite, les problèmes surgis pour l'héritage lorrain de la mère de Mathilde, Béatrice, décédée en avril de cette même année 1076, ensevelie à Pise dans un ancien

34 Sur la vie de Mathilde cf. P. GOLINELLI, *Matilde e i Canossa*, Milano, 2004.

35 GOEZ, GOEZ, *Die Urkunden...* [voir n. 24], n. 1, p. 31-35.

36 *Chronicon S. Huberti Andaginensis...* [voir n. 15], p. 581.

37 *Vita Theodorici abbatis Andaginensis*, éd. W. WATTENBACH, M.G.H., *Scriptores* XII, Hannover, 1856, p. 51-52.

38 *Chronicon S. Huberti Andaginensis...* [voir n. 15], p. 584.

39 LAMBERT VON HERSFELD, *Annales*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans M.G.H., *Scriptores Rerum Germanicarum in Usum Scholarum*, 38, Hannover, 1894, p. 255-256.

40 L a n d o l f u s S e n i o r, *Historia Mediolanensis*, III, 31, éd. L.C. BETHMANN - W. WATTENBACH, dans M.G.H., *Scriptores*, VIII, Hannover, 1848, p. 97-98.

sarcophage romain. On y ajoutera les difficultés concernant l'héritage de son mari qui pourtant avait été destiné à Godefroid de Bouillon, mais sur lequel Mathilde avançait des prétentions<sup>41</sup>. On parle également d'un probable voyage en Lorraine de Mathilde pendant l'été de cette année 1076, mais les opinions sont opposées en l'absence de sources explicites<sup>42</sup>. Bien sûr il y eut un conflit entre Mathilde et Godefroid de Bouillon et cela explique pourquoi Mathilde s'abstint de prendre part à la croisade.

Enfin, il y eut le ban de Lucques, par lequel l'empereur Henri IV destitua Mathilde de Canossa de tout pouvoir féodal, en 1081, parce que cette rebelle n'avait pas accompli ses obligations de vassale, et s'était refusée à accompagner l'empereur jusqu'à Rome où il devait se faire couronner par l'antipape Clément III<sup>43</sup>. Cette destitution de ses pouvoirs féodaux se concrétisa en Lorraine par l'attribution par l'empereur de Mousay et Stenay à l'évêque de Verdun, qui prenait ainsi ses distances avec la fidélité due à la comtesse<sup>44</sup>. Tous ces éléments rendirent Mathilde mal aimée en ses terres de Lorraine, où lui étaient restés fidèles seulement le comte Albert de Briey et son épouse Ida à qui elle adressa une lettre d'une profonde amitié datée de Piadena du 21 mai 1095, dans laquelle elle leur demande de fonder et de doter d'une partie de ses biens, pour son âme et celle de sa mère Béatrice, le monastère de St-Pierremont dans les actuelles Ardennes françaises<sup>45</sup>.

C'est là l'unique acte de Mathilde envers un monastère lorrain. Il est parvenu jusqu'à nous dans la copie du cartulaire de l'abbaye de 1292, conservé actuellement à la Bibliothèque Nationale de Paris<sup>46</sup>. Le reste n'est que tradition et légende, comme celle de la Fontaine Mathilde à l'abbaye d'Orval et de la truite apportant l'anneau à la jeune épouse qui, par mégarde, l'avait perdu dans la source<sup>47</sup>. Mais il s'agit d'une légende tardive, dont la version la plus ancienne semble remonter à 1549, même si un anneau apparaît dans le blason d'Orval au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>, sur le modèle de récits anciens traditionnels, tel celui de l'anneau de Polycrate raconté par Hérodote : l'anneau jeté en mer est retrouvé à l'intérieur d'un poisson donné à Polycrate, ou bien le récit du poisson qui porta une monnaie à S. Pierre pour payer la taxe au temple de Jérusalem, d'après le chapitre 17 de saint Matthieu<sup>49</sup>.

Située à Bouillon, une autre légende concernant Mathilde est rapportée en ces termes par Nicolas Tillière dans son *Histoire de l'Abbaye d'Orval*<sup>50</sup> :

41 OVERMANN, *Gräfin Mathilde...* [voir n. 3], Reg. 27b, p. 138.

42 L. L. GHIRARDINI, *Storia critica di Matilde di Canossa*, Modena, 1989, p. 27.

43 OVERMANN, *Gräfin Mathilde...* [voir n. 3], Beilage III. « Die Ächtung der Gräfin Mathilde », p. 232-238.

44 CALMET, *Histoire ecclésiastique...* [voir n. 7], p. 524-525.

45 GOEZ – GOEZ, *Die Urkunden...* [voir n. 24], n. 47, p. 146-148 ; cf. R. DE BRIEY, *Mathilde, duchesse de Toscane, comtesse de Briey, fondatrice de l'Abbaye d'Orval (1046-1115) – Une Jeanne d'Arc italienne*, Gembloux, 1934, p. 75.

46 PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Ms. Lat. 12866.

47 P.-C. GRÉGOIRE, *L'Abbaye d'Orval au fil des siècles*, Metz, 2002, p. 30-31.

48 GROSS, *Le relazioni...* [voir n. 5], p. 335.

49 Bien connu grâce à une fresque de Masaccio, intitulée « Le paiement de l'impôt » dans la chapelle Brancacci de l'église S. Maria del Carmine à Florence.

50 N. TILLIÈRE, *Histoire de l'Abbaye d'Orval*, Namur, 1897, p. 7.

En 1076, la pieuse comtesse Mathilde... dame suzeraine de la vallée d'Orval, venait de perdre son mari, Godefroid le Bossu, duc de Lorraine. Pour consoler son veuvage, elle vint dans nos pays avec son fils, âgé d'environ huit ans. L'enfant était à Bouillon, chez sa tante, la bienheureuse Ide ... Un jour il glissait sur la Semois avec ses jeunes compagnons, quand tout à coup la glace se rompit sous ses pas, et deux énormes glaçons se rejoignant tranchèrent la tête du royal enfant. Mathilde fut inconsolable<sup>51</sup>.

La douleur de Mathilde pour la mort d'un fils légendaire se retrouve répercutée en écho dans des étymologies fantaisistes des pays de la région de l'Emilie et de la Romagne en Italie. Par exemple, Casumaro (d'après « Caso amaro », cas amer) dans la région de Ferrare, ou Crevalcore (« crepa al core », fissure au cœur, infarctus) dans la région de Bologne<sup>52</sup>. Mais dans la plus ancienne version imprimée, celle rédigée par Jean Bertels dans l'*Historia Luxemburgensis* de 1605<sup>53</sup>, les deux légendes (de l'enfant mort et de l'anneau), reliées entre elles, prennent davantage de sens. On raconte ici qu'à la mort de son époux Mathilde aurait voulu confier son fils à un ecclésiastique, mais son beau-frère réussit à le convaincre de le laisser auprès de lui, qui l'aurait éduqué pour devenir un digne héritier d'une aussi grande principauté. Or durant un hiver très rigoureux, qui avait glacé l'eau de la Semois, le garçon, en compagnie de quelques amis, se mit à sautiller sur la surface glacée jusqu'à ce qu'elle casse et qu'un gros fragment pointu lui coupe la tête alors que le corps s'enfonçait dans l'eau. Il y a même des mauvaises langues – remarque Bertels – pour lesquelles ce fait a été voulu afin de prendre possession de son héritage. La comtesse Mathilde, si cruellement privée de son fils, ne sachant trouver la paix, s'en retourna en Italie (ici Bertels indique l'année 1079), où elle vécut en un deuil continu, se repentant d'avoir écouté le duc de Bouillon, alors qu'elle avait été mise en garde par un rêve prémonitoire deux années auparavant. Quant au corps de son enfant, une fois retiré de l'eau et réuni à la tête coupée, elle eut soin de le faire ensevelir auprès de ses ancêtres. Dans le récit de Bertels vient ici la légende de l'anneau. Mathilde fut réconfortée par le comte Arnoul de Chiny, qui la conduisit auprès de moines qui menaient leur vie religieuse dans une vallée riche en sources. C'est là qu'advint le miracle de l'anneau réapparu au fil de l'eau après que la comtesse adressa une prière à la Vierge Marie. Heureuse de cela, Mathilde convainquit le comte Arnoul de fonder un monastère, en lui faisant don des terres alentour. C'était l'année 1080, comme – précise Bertels – on peut le déduire « ex Archivis et registris Monasterij Aureæ vallis ».

Des éléments mythiques et des références historiques sont toujours mélangés dans les légendes. La tête coupée par la glace, racontent les évangiles apocryphes,

51 Tillière renvoie le lecteur au récit fourni par Chrysostome HENRIQUEZ (1595-1632), *Fasciculus Sanctorum*, 2, Bruxelles, 1623, p. 380.

52 Cf. A. TINCANI, *Matilde nelle leggende popolari dell'Appennino*, dans *Matilde di Canossa nelle culture europee del secondo Millennio. Dalla storia al mito. Atti del convegno internazionale di studi, Reggio Emilia, Canossa, Quattro Castella, 25-27 settembre 1997*, sous la dir. de P. GOLINELLI, Bologna, 1999, p. 179-206.

53 IOHANNES BERTELIUS, *Historia Luxemburgensis seu Commentarius quo Ducum Luxemburgensium ortus, progressus, ac res gestae ... accurate describuntur*, Cologne, 1605, p. 92-93.

est la peine du talion, infligée à Salomé, la pucelle qui, grâce à sa danse, avait obtenu du roi Hérode la tête coupée de Jean-Baptiste : un hiver, voulant traverser le fleuve Sikonis (affluent de l'Èbre en Espagne tarraconaise) pris par les glaces, elle tomba dans l'eau et sa tête fut prise par la glace qui la coupa<sup>54</sup>.

Dans le miracle de l'anneau retrouvé est symbolisée – comme l'a relevé avec perspicacité le Père Gaetano Raciti, bibliothécaire d'Orval, dans son intervention en marge de ma communication – l'union renouvelée de Mathilde avec cette terre bénie du Ciel, après sa séparation de son époux, que la perte de l'objet nuptial représente. Et tout cela juste au moment où ces territoires sont confiés à la dynastie des comtes de Chiny, vassaux de la comtesse<sup>55</sup>, et ses héritiers idéaux en Lorraine.

(Traduction par le Père Gaetano Raciti)

54 Cf. *Acta Sanctorum Junii*, IV, p. 697 : « Hic ergo contigerit, si vere contigit, id quod legitur apud Nicephorum Callistum lib. 1 cap. 20. Eundem ei (scilicet Salome) quopiam brumali tempore erat, & fluvius trajiciendus : qui cum glacie constrictus congelatusque esset, pedes eum transibat. Glacie autem rupta (non sine Dei numine) demergitur illa statim capite tenus, & inferioribus corporis partibus lasciviens molliusque se movens saltavit, non in terra, sed in undis : caput vero scelestum, frigore & glacie concretum, deinde etiam convulneratum, & a reliquo corpore, non ferro sed glaciei crustis resectum, in glacie ipsa saltationem letalem exhibet ; spectaculoque eo omnibus præbito in memoriam ea quæ fecerat spectantibus revocat » : la source est donc Nicéphore Calliste (c. 1256-1335).

55 *Chronica Alberici monachi Trium Fontium a monacho novi monasterii Hoiensis interpolata*, éd. P. SCHEFFER-BOICHORST, M.G.H., *Scriptores*, 23, Hannover, 1874, ad annum 1079, p. 799 ; GOEZ, GOEZ, *Die Urkunden...* [voir n. 24], Dep. N. 29, p. 410 ; cf. GROSS, *Le relazioni...* [voir n. 5], p. 339-340.